ART. 1ER A N° CD3131

## ASSEMBLÉE NATIONALE

14 mai 2019

LOI D'ORIENTATION DES MOBILITÉS - (N° 1831)

Adopté

## **AMENDEMENT**

N º CD3131

présenté par Mme Abba, rapporteure

-----

## **ARTICLE 1ER A**

	EXPOSÉ SOMMAIRE
« des mobilités ».	
insérer les mots :	
« partagées »,	
À l'alinéa 11, avant le mot :	

Amendement rédactionnel.